

PRÉFET DE VAUCLUSE
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de restauration de la Salette sur la commune de Beaumes de Venise (84)

Par arrêté du 28 janvier 2019, il sera procédé pour le compte de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 26 jours, **du 14 février 2019 au 11 mars 2019 inclus**.

Cette enquête portera sur :

- la décision d'autorisation environnementale et la déclaration d'intérêt général pour travaux de restauration de la Salette sur la commune de Beaumes-de-Venise.

Au terme de la procédure, **un projet de restauration de la Salette sur la commune de Beaumes-de-Venise (84)** au titre notamment des articles L. 214-3, L. 211-7, R. 214-88, R. 214-6 et R. 181-13 du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Alain LECLERCQ, Ingénieur EDF en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/>

Le public pourra formuler ses observations :

> par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :

ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais :

sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/> ;

> sur support papier, en mairie de Beaumes-de-Venise (84), siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

> sur un poste informatique, en mairie de Beaumes-de-Venise (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Beaumes-de-Venise – 85 Boulevard Raspail - 84190 Beaumes de Venise, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune concernée est : Beaumes-de-Venise (84).

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Beaumes de Venise (siège de l'enquête) :

-jeudi 14 février 2019 de 9h00 à 12h00, (Ouverture de l'enquête)

-mercredi 20 février 2019 de 9h00 à 12h00,

-vendredi 1^{er} mars 2019 de 14h30 à 16h30,

-mercredi 6 mars 2019 de 9h00 à 12h00,

-lundi 11 mars 2019 de 14h30 à 16h30, (Clôture de l'enquête).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Beaumes-de-Venise (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/> à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du Sud-Ouest Mont Ventoux (Contact : M. Hervé OUBRIER – Tél : 04 90 62 76 22)

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

-ARTELIA Direction Régionale Méditerranée – Tél : 04 91 17 95 84